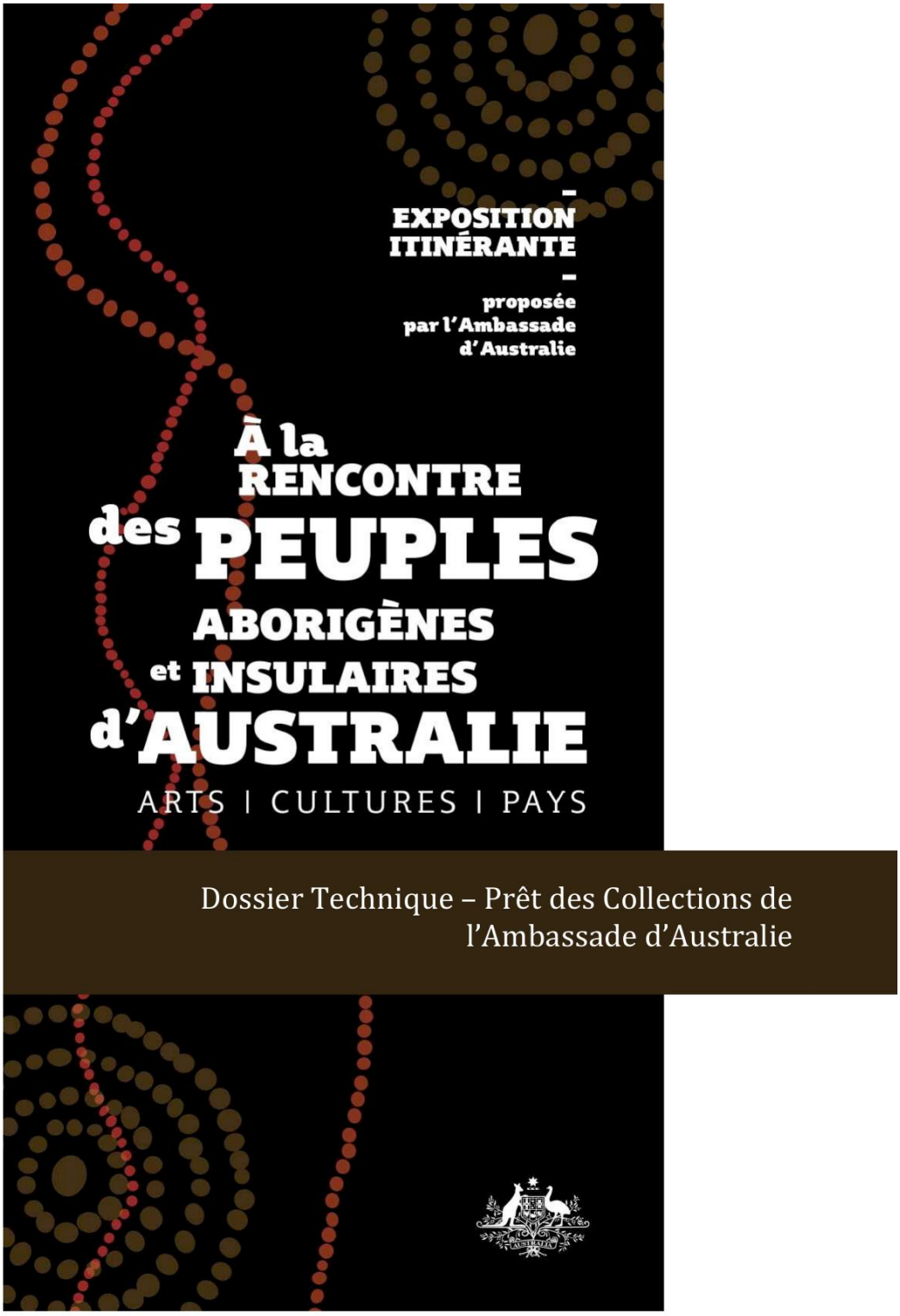
À la rencontre des peuples aborigènes et insulaires d'Australie

Prêt des collections de l'Ambassade d'Australie



Exposition : mode d'emploi....2
Qui peut emprunter cette exposition ?....2
À qui s'adressent ces expositions ?....2
Les 16 panneaux illustrés....3
Installation....5
Assurance....5
Transport....5
Prêt de l'exposition....6
Contact....6

Exposition : mode d'emploi

L'exposition comprend16 panneaux pédagogiques présentant une introduction générale à la culture des peuples autochtones australiens, aborigènes et insulaires d'Australie.

Qui peut emprunter cette exposition ?

L'exposition itinérante « À la rencontre des peuples aborigènes et insulaires d'Australie » est mise gracieusement à la disposition d'organismes publics et agréés, de bibliothèques, de centres culturels, d'établissements d'enseignement, d'associations ou encore d'entreprises souhaitant promouvoir les relations bilatérales entre l'Australie et la France.

À qui s'adressent ces expositions ?

Elles s'adressent à tous les publics : enfants, adolescents et adultes.

Les panneaux comportent des textes en français écrits par un anthropologue et illustrés par des photographies et des visuels.

Pour agrémenter la visite de façon ludique, l'Ambassade d'Australie met à la disposition des institutions des documents pédagogiques sous la forme de 4 livrets-jeux conçus pour accompagner des enfants de 7 à 12 ans. Une brochure a également été conçue à l'usage des adultes.

Ces brochures sont gratuites et disponibles en téléchargement. Il suffit à l'institution emprunteuse de les imprimer.

Les 16 panneaux illustrés

Chaque panneau mesure 120 × 60 cm. Ces supports d'information sont des panneaux Alu-Dibond de 3 mm d'épaisseur, recouverts d'un filtre anti-UV mat éliminant les effets de brillance sur les impressions numériques quadri recto. Deux platines d'accroche en PVC de 7 × 7 cm, adhésivées au dos, facilitent leur manipulation et leur accrochage.

Ils se composent de textes en français écrits par un anthropologue et sont illustrés de cartes géographiques, de diagrammes, de photographies de paysages et de photographies d'œuvres d'art, dont certaines sont présentées dans l'exposition.

Le panneau I s'inspire d'un motif aborigène et constitue l'affiche de l'exposition : « À la rencontre des peuples aborigènes et insulaires d'Australie ».

Une version numérique personnalisable peut être mise à disposition pour permettre à la structure emprunteuse d'indiquer son adresse et les dates de l'exposition si elle souhaite imprimer ses propres affiches.

Les autres panneaux présentent successivement l'histoire de la nation australienne (panneau II) et la vision du territoire pour ses peuples autochtones (panneau III). Le panneau IV revient sur les conséquences de la colonisation britannique et sur les luttes qui menèrent à la reconnaissance d'un titre autochtone. Le panneau V présente les relations de parenté qui permirent aux centaines de peuples aborigènes de former une seule et même famille malgré l'immensité de l'Australie.

Le panneau VI présente la diversité des territoires et des cultures. Le panneau VII aborde la grande diversité des langues.

Les panneaux VIII à XVI sont dédiés à l'évolution des pratiques artistiques sur une période de 60 000 ans. Ils abordent notamment l'art aborigène depuis les origines (VIII), les origines sacrées de l'art aborigène (IX), la naissance de l'art aborigène contemporain (X et XI), la multiplicité des pratiques artistiques dans le désert et les régions tropicales (XII), ainsi qu'en ville (XIII). Le panneau XIV synthétise, à l'aide d'une frise chronologique, l'histoire des échanges entre différents peuples développés au fil des millénaires. Le panneau XV évoque les problèmes causés par la transposition du sacré dans le marché de l'art et les dérives liées aux droits d'auteur. Le panneau XVI traite du rayonnement de l'art australien à l'international.

16 panneaux
Dimension unitaire : 120 x 60 x 2 cm
Poids unitaire : environ 2 kg

Panneau I – « A la rencontre des Peuples Aborigènes et Insulaires d'Australie »

Panneau II – Bienvenue dans l'Australie des Premières Nations

Panneau III – « My Country » : Le Territoire au cœur des mondes Aborigènes et Insulaires »



Panneau IV– Retour au Pays Ancestral

Panneau V– Une si grande Famille !

Panneau VI – Une Terre de Diversité

Panneau VII – Parlez-vous Aborigène ?

Panneau VIII – 60 000 Ans d'Histoires

Panneau IX – Une Création en Mouvement

Panneau X – L'Explosion d'un Mouvement Pictural (Désert Occidental)



Panneau XI – L'Explosion d'un Mouvement Pictural (Terre d'Arnhem)

Panneau XII – Tous les Arts, Toutes les Pratiques d'Aujourd'hui

Panneau XIII – En Ville Aussi !

Panneau XIV – L'Art en Partage

Panneau XV – Un Art à Protéger

Panneau XVI – Relations Internationales

Installation

Les éléments de l'exposition itinérante sont livrés sous forme d'un « kit ». Les panneaux sont emballés dans du papier bulle et/ou dans des caisses spécialisées afin de rationaliser le volume.

Il appartient aux organisateurs de l'exposition de déballer, mettre en place et remballer tous les éléments confiés.

L'institution est priée de remballer les panneaux de la même manière qu'ils lui ont été confiés. En cas d'emballage endommagé, le paquet doit être refait avec du matériel propre. Le document joint à l'objet, permettant son identification, doit être reporté sur le nouveau conditionnement.

Un rapport d'état doit être rempli et remis au service de prêt de l'Ambassade pour attester de l'état des objets à leur réception. La même procédure doit être respectée avant leur départ, à la fin de l'exposition.

Assurance

- Contrat d'assurance « clou à clou » d'un montant de 3 200 € pour les panneaux.

L'emprunteur doit fournir à l'Ambassade d'Australie l'attestation d'assurance correspondante avant la mise à disposition de l'exposition.

Transport

Les frais de transport de l'ensemble des éléments de l'exposition sont à la charge de l'institution emprunteuse.

Le transport doit être effectué par une entreprise expérimentée dans la manutention et le transport, disposant du matériel technique nécessaire. Le transporteur peut être sollicité pour remballer les œuvres qui ne possèdent pas de caisses de transport.

Pour le transport, prévoir le déplacement d'une caisse sur roulette contenant les 16 panneaux : 125 × 73 × 62 cm, environ 55 kg.

Prêt de l’exposition

Pour emprunter l’exposition, une personne responsable habilitée est désignée par l’organisme emprunteur pour suivre et formaliser les modalités liées au prêt. Elle est en contact avec les services compétents de l’Ambassade d’Australie en France.

Cette personne a la responsabilité de signer la demande de prêt au nom de l’organisme.

La durée du prêt, incluant le transport et la manutention, ne peut excéder un mois, sauf accord exprès de l’Ambassade.

Contact

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le Service culturel de l’Ambassade d’Australie, en charge des prêts des collections et de l’exposition « À la rencontre des peuples aborigènes et insulaires d’Australie ».

Service culturel
Ambassade d’Australie en France
4, rue Jean Rey
75724 Paris Cedex 15
Courriel : info.paris@dfat.gov.au
Tél. : +33 1 40 59 33 00